

CHUSSEAU-DUPONT Vanessa

De: GAVORY Christophe - DDT 18/SER/BGRE <christophe.gavory@cher.gouv.fr>
Envoyé: mercredi 11 décembre 2019 13:04
À: CHUSSEAU-DUPONT Vanessa
Objet: Re: [INTERNET] AUBIGNY-SUR-NERE - MOE pour la reconstruction de la STEP

Bonjour,

désolé pour le retard,
Je viens de regarder les normes de rejet à mettre en place pour une steu de 7500 eh.
pour la période d'étiage (du 1er juin au 30 novembre) 6 mois, il faudrait :

DBO5 15 mg/l ou 95 %

DCO 60 mg/l ou 90%

MES 30 mg/l ou 95 %

NTK 5 mg/l ou 90 %

NGL 10 mg/l ou 85 %

Pt 0.9 mg/l ou 95 %

pour la 2eme période
pas de changement

bonne journée

Christophe Gavory
Technicien assainissement collectif
Tél. : 02 34 34 62 43

Direction départementale des Territoires du Cher

Service environnement et risques
Bureau gestion de la ressource en eau



6, place de la Pyrotechnie - CS 20001
18019 BOURGES CEDEX

<http://www.cher.gouv.fr/>

Le 02/12/2019 à 15:08, > CHUSSEAU-DUPONT Vanessa (par Internet) a écrit :

Bonjour Monsieur GAVORY,
Faisant suite à mon premier message, je me permets de revenir vers vous concernant les niveaux de rejets à prendre en considération pour l'AVP et le DLE.

J'avais noté à l'issue du diagnostic assainissement que les niveaux de rejet demandés sur la future STEP d'Aubigny seraient identiques à ceux de la STEP actuelle avec, éventuellement, un allongement de la période d'étiage.

Pourriez-vous me confirmer que je peux partir sur ce principe, à confirmer bien sûr avec le DLE ?

Vous remerciant par avance,

Bien cordialement,

Vanessa CHUSSEAU DUPONT

Ingénieur chargé d'affaires

Port. : 06.15.09.92.37

Email : VCHUSSEAU-DUPONT@cabinet-merlin.fr



Agence d'Orléans

810, rue Léonard de Vinci

45400 SEMOY

Téléphone : 02.38.86.54.57

Télécopie : 02.38.61.07.42

Email : cm-orleans@cabinet-merlin.fr

Site : www.cabinet-merlin.fr